Les Nuances du Littré

Un extrait du dictionnaire, significatif de sa sémantique

Frédéric Glorieux (École des chartes).

[...] les deux mots peuvent, il est vrai, s'employer l'un pour l'autre, l'usage le permet. Mais la pensée quand elle sera précise, et le langage quand il sera délicat, tâcheront de tenir compte de la nuance.

Littré (1865) « abandonnement ».

Les articles du *Dictionnaire de la langue française* (1863-1872) d'Émile Littré comportent des sections distinguées par une capitale grasse (voir ci-contre), **P**: proverbes, **H**: histoire, **E**: étymologie, **R**: remarques, **S**: synonymes.

Les *synonymes* sont des petits paragraphes rédigés qui comparent le mot en vedette à un ou plusieurs autres, afin d'expliquer leurs différences, tels: dictionnaire, vocabulaire, glossaire, lexique; aussi bien que cependant, pourtant, néanmoins, toutefois; ou encore: chagrin, tristesse. Ces sections appartiennent à un genre initié aux XVIII^e siècle, la synonymie distinctive. Une extraction automatisée permet de constituer un recueil de 1350 distinctions, de 2500 mots différents, comme un extrait du dictionnaire, les nuances du Littré. L'édition électronique de cet agrégat pose un problème critique: comment légitimer une composition aussi artificielle? La recherche d'une réponse mène à examiner quelques questions:

- place dans l'histoire de la synonymie distinctive;
- analyse quantitative du corpus constitué, notamment pour mesurer sa représentativité du lexique et du dictionnaire ;
- définition du système distinctif de Littré sous la forme de marques d'usage ;
- déploiement du système dans le plan idéal et réel d'une nuance.

chagrin

de chagrin, avoir la peau rude, rugueuse. 2. Espèce de squale dont la peau fort dure sert à faire une sorte de chagrin. chagrin / cha-grin / s. m. 1. Déplaisir qui peut être causé, soit par une affliction, soit par un ennui, soit par une colère. Grand, profond, noir chagrin. Chagrin cuisant, mortèl. De longs, de petits chagrins. Passer son chagrin, noyer son chagrin dans le vin. J'ai de l'ambition, et mon orgueil son chagrin dans le vin. J'ai de l'ambition, et mon orgueil de reine Ne peut voir sans chagrin une autre souveraine, Corn. Sert. II, 4. S'il faut que cela soit, ce sera seulement pour venger le public du chagrin délicat de certaines gens, Mol. Préf. Crit. de l'Ec. des fem. Dans vos brusques chagrins je ne puis vous comprendre, Mol. Mis. I, 6, Les querelles, procès, faim, soif et maladie Troublent-ils pas assez le repos de la vie, Sans s'aller, de surcroît, aviser sottement De se faire un chagrin qui n'a nul fondement? Mol. Sganar. 17. Grâce à Dieu, je passe les nuits Sans chagrin, quoique en solitude... Un an se passe, et deux, avec inquiétude: Le en solitude... Un an se passe, et deux, avec inquiétude: Le chagrin vient ensuite, La Font. Fabl. VII, 5. Tant de façons mettaient Pierre en chagrin, id. Jum. Oui, Lamoignon, je fuis les chagrins de la ville, Boil. Ep. VI. Le chagrin monte en croupe et galope avec lui, id. ib. V. Jamais homme n'eut plus de chagrin que lui contre les telégente Passe. Avent 1 plus de chagrin que lui contre les tolérants, Boss. Avert. 1. Ce mal de côté me donnait bien du chagrin, Sév. 543. Vivez, Ce mal de côté me donnait bien du chagrin, Sév. 543. Vivez, philosophez avec vos amis; qu'ils égayent avec vous le chagrin secret de la vieillesse, Volt. Lett. Mme du Deffand, 21 sept. 1765. 2. Humeur qui s'inquiète ou se tourmente. Les hérétiques, curieux ou ignorants, ont été livrés aux raisonnements humains, à leur chagrin, à leurs passions particulières, Boss. Var. 15. Quand il a raison, il ne faut pas lui donner de chagrin [le contrarier], Sév. 557. J'ai, comme Bajazet, mon chagrin et mes soins, Rac. Baj. III, 6. Mais toi, dont la valeur d'Amurat oubliée Par de communs chagrins à mon sort s'est liée. id. ib. IV. 7. Et iamais leurs grins à mon sort s'est liée, id. ib. IV, 7. Et jamais leurs chagrins [des sultans] ne nous laissent vieillir, id. ib. I, 1. J'affectai les chagrins d'une injuste marâtre, id. Phèd. I, 3. A la table d'Esther portez-vous ce chagrin? id. Esth. III, 2. Du chagrin le plus noir elle écarte les ombres, Et fait des jours sereins de mes jours les plus sombres, id. ib. II, 7. On a des chagrins contre son siècle et l'antiquité en profite, Fonten. Socr. et Mont. P. Cent heures de chagrin ne payent pas un sou de dettes, c'est-à-dire il vaut mieux s'évertuer que de se livrer à un chagrin inutile. S. chagrin, tristesse. Le chagrin est une souffrance de l'âme, souffrance causée par une peine quelconque, par une contrariété, un désappointement, une perte, etc. La tristesse est un état de l'âme que le chagrin peut produire, mais qui peut aussi se développer de soi-même et sans accident. La mort d'une personne chérie cause un violent chagrin et jette dans une profonde tristesse. La tristesse est l'opposé de la joie et de la gaieté; le chagrin n'a point d'opposé. Parce qu'elle est un état, la tristesse se dit des choses inanimées : la tristesse d'une harmonie, d'un site; parce qu'il est une souffrance, le chagrin ne se dit que des personnes. H. xv° s. Il faut laisser le chalgrin importun A tout le moins à la table buvant, Bass. XL./ xvr° s. Chagryn fait les gens aager bien tost, Palsgr. p. 418.

Janvier 2011 1/24

Sommaire

Synonymie distinctive, progrès dans les arguments	2
1718, Girard, le piquant du moraliste	
1769, Beauzée, la méthode encyclopédique	3
1785, Roubaud, l'argument étymologique	
1841, Lafaye, la morphosémantique	4
1872, Littré, l'esprit de l'usage	5
Analyse éditoriale de la matière	6
Littré et la tradition des synonymistes	6
Répartitions alphabétiques	
Le graphe des corrélats, une vue globale sur la nomenclature ?	8
Essai de classement thématique par mise en ordre locale	
Mots fréquents, les nuances comme concentré du dictionnaire	11
Marques d'usage, diachronie et synchronie	
Valeur	13
Morphologie	14
Norme	14
Temps	14
Fréquence, registre, domaine	15
Figure	15
Construction	16
Tableau synthétique des marques	
Exemples et définitions	19
Citations	19
Indéfini et sans exemple	20
Plan canonique et arbre aristotélicien	21
Définition de la définition	22
Conclusion	23
Autres lectures	24

Synonymie distinctive, progrès dans les arguments

La synonymie distinctive est un genre éditorial initié au XVIII^e siècle. Il consiste à chercher la distinction entre des mots qui paraissent équivalents. Le lecteur d'aujourd'hui est plus habitué aux lexiques de synonymie cumulative, qui sous une même entrée accumulent des mots qui se ressemblent, comme un aide-mémoire pour le lecteur en peine du mot sur le bout de la langue. Le style de Littré pourra être progressivement caractérisé par différence avec certains de ses prédécesseurs, selon leur traitement des distinctions autour de *chagrin, tristesse*.

- Girard (1718) La justesse de la langue françoise ou les différentes significations qui passent pour synonimes ;
- Beauzée (1769) Synonymes françois;
- Roubaud (1785) *Nouveaux Synonymes Français*;
- Lafaye (1841) Synonymes français.

Janvier 2011 2/24

1718, Girard, le piquant du moraliste

CHAGRIN, TRISTESSE, MÉLANCOLIE,

Le *chagrin* vient du mécontentement et des tracasseries de la vie, l'humeur s'en ressent. La *tristesse* est ordinairement causée par les grandes afflictions, le goût des plaisirs en est émoussé. La *mélancolie* est l'effet du tempérament ; les idées sombres y dominent, & en éloignent celles qui sont réjouissantes.

L'esprit devient inquiet dans le *chagrin*, lorsqu'il n'a pas assez de force & de sagesse pour le surmonter. Le cœur est accablé dans la *tristesse*, lorsque par un excès de sensibilité il s'en laisse entièrement saisir. Le sang s'altère dans la *mélancolie*, lorsqu'on n'a pas soin de se procurer des divertissements et des dissipations.

Girard (1740) Synonymes françois,

leurs différentes significations, et le choix qu'il faut en faire pour parler avec justesse.

L'abbé Gabriel Girard (1677-1748) se dit¹ l'inventeur du genre "synonymiste". Il signe en effet le premier ouvrage dédié au sujet, toutefois le goût l'a précédé, expliquant notamment son succès en librairie (première publication 1718, réédités et augmentés jusqu'en 1740). Les compilateurs ultérieurs sauront retrouver des inspirations chez La Rochefoucault, Pascal, et surtout, La Bruyère. Girard n'avait pas de maître antique à reprendre, tout au plus quelques anecdotes à propos du sophiste Prodicos de Ceos². Cependant comme les "caractères" et la future psychologie, les "synonymes" reprennent et généralisent un jeu de salon, qui tiendre plus tard de la science (linguistique ? sémantique ?).

Girard pratique l'art en moraliste. Ses arguments ont de la généralité, mais doivent se comprendre sans effort. Au contraire du philosophe grec, qui pouvait avoir le loisir très laborieux³, le noble classique doit toujours masquer le travail par le style, l'aisance apparente d'un divertissement de bon goût. L'évidence sert de critère de vérité. Cependant cette manière ne suffit pas à échapper aux catégories de l'École⁴. La distinction ci-dessus repose ainsi sur une psychologie qui proportionne le sang, le cœur et l'esprit : la mélancolie s'attache aux humeurs, que drainent les saignées, la tristesse affecte la sensibilité, et puis un chagrin, c'est une idée. Est-ce qu'une théorie de l'âme et du corps informe la langue ? Ou bien, est-ce qu'un écrivain classique pensait toujours à cette division avant de choisir le mot juste ? Notre opinion actuelle n'est pas convaincue parce qu'elle ne divise plus autant l'âme et le corps. Nos humeurs ne sont plus liquides mais chimiques, elles ne se drainent plus mais s'équilibrent avec des molécules. Girard emploie aussi d'autres arguments, notamment un recours très fin à l'usage, qui parfois peut encore nous inspirer.

Le succès de son recueil imposa le genre. Ses successeurs chercheront à le dépasser en introduisant de nouveaux arguments. Ils reprendront la nomenclature initiale, entraînant le genre dans sa tradition.

1769, Beauzée, la méthode encyclopédique

247. FATAL. FUNESTE.

Janvier 2011 3/24

[«] À l'égard de mon travail, je dirai simplement, sans vanité ni modestie affectée, que je n'ai copié personne ; que je ne crois pas même qu'il y ait encore eu de personne à copier sur cette matière ; de sorte que si cet ouvrage n'a pas le mérite de la perfection, il a du moins celui de la nouveauté. » (Girard, 1718, Préface)

^[...] discuter demande la bienveillance de l'amitié; la dispute est affaire d'adversaires, d'ennemis [...] je ne dirai pas la louange, aussi sur les lèvres du flatteur, mais l'approbation, sincèrement ressentie par tous les auditeurs [...] car la joie est la satisfaction de l'esprit seul, qui croît et se multiplie en s'assimilant de la sagesse, le plaisir n'étant que du corps, quand il mange ou se reproduit (Platon, *Protagoras*, XXIII, traduction Chambly)
Selon Platon, c'est le seul sophiste auquel Socrate a souhaité acheter une leçon.

³ La conversation de Socrate est par exemple particulièrement difficile à suivre dans le *Théétète*.

Non seulement Girard a lu Aristote, mais aussi de la philosophie cartésienne : « Au siècle d'Aristote, la pesanteur des corps était une qualité occulte qui les faisait tendre vers leur centre; et de notre temps, elle est une impulsion ou un mouvement [...] » (Pesanteur. Poids. Gravité.)

Ils signifient également une chose triste & malheureuse ; mais le premier est plus un effet du sort, & le second est plus une suite du crime.

Les gens de guerre sont en danger de finir leurs jour d'une manière *fatale* ; & les scélérats sont sujets à mourir d'une manière *funeste*.

Beauzée (1769) Synonymes françois.

Au cours de son œuvre le grammairien et encyclopédiste Nicolas Beauzée (1717–1789) s'intéressa aux synonymes (1769), proposant une édition de Girard, enrichie d'un second volume d'articles, tirés de l'*Encyclopédie*, ou produits de son esprit. Le genre lui doit des conventions éditoriales conservées jusqu'au XIX^e siècle⁵ : numéroter les articles, permettre les renvois, et identifier les auteurs par une initiale. Beauzée espérait en effet qu'un genre d'auteur devienne une science collective, ses distinctions sont ainsi illustrées de citations.

1785, Roubaud, l'argument étymologique

Marri, Fâché, Repentant.

Les latins l'appeloient *mœreor*, mot tiré de la même racine que *marri*, à sçavoir, l'oriental *mar*, *mor*, triste, noir, morne, sombre. [...] L'homme marri n'est pas seulement *chagrin*, le chagrin marque proprement l'état d'un cœur *fermé*, *serré*, *oppressé*, & et en quelque sorte enivré de douleur (selon le sens de l'arabe *Shakrain*) [...]

Roubaud (1785) Nouveaux synonymes françois, Volume 3

L'abbé Pierre-Joseph-André Roubaud (1730–1792), plus connu comme physiocrate, proposa des synonymes (1785–1786, 1796) dans un genre très différent. « Au lieu de deviner, j'ai voulu découvrir »⁶ annonçait-il en préface, il a introduit l'argument étymologique pour distinguer les synonymes apparents par leur racines. Avec audace, il n'hésite pas à explorer le *celtique*, selon lui à « la source de toutes les langues européennes, anciennes ou modernes, et même de plusieurs langues de l'Asie occidentale »⁷. Ses successeurs n'ont pas manqué de s'amuser de ses étymologies hasardeuses, mais ils y trouvèrent aussi plus d'un argument. L'excès a peut-être été nécessaire pour rompre la synchronie des lumières, universelle et atemporelle, il annonce l'approche historique du siècle suivant.

Girard, Beauzée, Roubaud poursuivent un lignage conclut par Guizot (le ministre) qui réédita une compilation personnelle de 1809 jusqu'à 1864.

1841, Lafaye, la morphosémantique

I. MAL, PEINE, DOULEUR, SOUFFRANCE, AMERTUME, TOURMENT, AFFLICTION, DÉSOLATION. — II. TRISTESSE, MÉLANCOLIE, CHAGRIN. — III. ENNUI, MALAISE, INQUIÉTUDE, DÉPLAISIR, MÉCONTENTEMENT. Tous ces mots représentent notre âme comme passive et comme pâtissant, comme étant soumise à quelque chose de fâcheux qui l'affecte désagréablement et met obstacle à son bonheur. [...]

Lafaye (1841) Synonymes français, p. 752-755.

Les Synonymes français de Lafaye forment un répertoire imposant par la taille, mais pas exactement un dictionnaire. Les articles dissertatifs sont riches (trois pages in *quarto* pour l'article ci-dessus). Littré y a puisé. Roubaud avait déjà remarqué que le sens d'un préfixe ou d'une terminaison pouvait suffire à expliquer une distinction. Le premier apport de Lafaye est d'avoir rassemblé et classé un volume de ce qu'il nomme les *synonymes grammaticaux*, c'est-à-dire des mots de même racine ne variant que par un préfixe ou une terminaison. Il chercha ensuite à qualifier l'effet séman-

Janvier 2011 4/24

⁵ Au moins jusque 1864, Guizot & Figarol *Dictionnaire des synonymes de la langue française*

Roubaud (1785) Nouveaux Synonymes Français « Préface »

⁷ Roubaud (1785) *Nouveaux Synonymes Français* « Préface »

tique général de ces dérivations. « Avant d'arriver à connaître ce qui distingue les substantifs synonymes de même radical terminés, les uns en *isme* et les autres en *erie*, nous avons dû rechercher les nuances de signification attachées à ces deux désinences, en comparant séparément un grand nombre de mots en *isme*, puis un grand nombre d'autres en *erie*. » L'étude est systématique, il en résulte parfois des distinctions forcées, exhumant des mots oubliés qui soutiennent la thèse. Cependant depuis lors, les dictionnaires français recensent les préfixes et les suffixes à la nomenclature.

1872, Littré, l'esprit de l'usage

CHAGRIN, TRISTESSE.

Le chagrin est une "SOUFFRANCE de l'âme", souffrance causée par une peine quelconque, par une contrariété, un désappointement, une perte, etc. La tristesse est un "ÉTAT de l'âme" que le chagrin peut produire, mais qui peut aussi se développer de soi-même et sans accident. *La mort d'une personne chérie cause un violent chagrin et jette dans une profonde tristesse*. La *tristesse* est l'opposé de la joie et de la gaieté ; le *chagrin* n'a point d'opposé. Parce qu'elle est un ÉTAT, la *tristesse* se dit des CHOSES inanimées : *la tristesse d'une harmonie, d'un site* ; parce qu'il est une SOUFFRANCE, le chagrin ne se dit que des PERSONNES.

Littré (1872) Dictionnaire de la langue française

L'intégration de nuances au dictionnaire général n'est pas une invention de Littré. Féraud (1787) citait déjà Girard et Roubaud¹⁰, Larousse continuera. Littré s'est illustré dans le genre avec le style de son dictionnaire. L'enrichissement typographique de l'exemple ci-dessus permet d'observer l'articulation de sa méthode. L'écoulement naturel de la phrase est émaillé de propositions définitoires (ici entre "guillemets") et d'exemples (ici en *italique*). La typographie met aussi en valeur (en PETITES CAPITALES) des mots pivots, *état* et *souffrance*, *chose* et *personne*.

Cela ressemble, bien avant l'heure, à des traits *sémantiques*¹¹; nous montrerons que s'ils ne sont pas théorisés, ils sont du moins maîtrisés. Ainsi cette formule interroge par la force de sa généralité : « parce qu'elle est un état, la tristesse se dit des choses ». Nous admettons en effet que les choses ne souffrent pas. Dirait-on *le chagrin d'un poireau*? La *tristesse d'un poireau*, oui, mais alors il ne s'agit plus d'un sentiment que le légume éprouve, mais plutôt qu'il communique, comme dans cette expression tout à fait banale : *la tristesse des légumes en cette saison*. Nous montrerons que le procédé est régulier, sans être mécanique, parfois *état* s'oppose à *action*, ailleurs ce sont *faculté* et *résultat*.

Comme tout dictionnaire, les nuances se perfectionnent en reprenant une tradition. Littré emprunte, reprend, crédite parfois, mais sans jamais perdre son jugement personnel¹². Il n'est pas seulement compilateur, mais l'auteur d'une synthèse.

Janvier 2011 5/24

⁸ Lafaye (1841) Synonymes français

Italique, petités capitales et guillemets ne sont pas de Littré, leur établissement rigoureux est en partie le motif de cet article.

CHAGRIN, TRISTESSE, MÉLANCOLIE. (synon.) Le 1er vient du mécontentement et des tracasseries de la vie; le 2d, est ordinairement causé par les grandes aflictions; le 3e, est l'éfet du tempérament. GIR. Synon. (Féraud, 1787, Dictionaire critique de la langue française)

Bien que le mot sémantique ne soit pas au Littré, Françoise Berlan remarquait déjà des procédés linguistiques similaires dans Girard: « On peut apprécier l'allure distributionnelle avant la lettre de ces substitutions en contexte » (Berlan, 1995, le statut de l'exemple dans les Synonymes françois de l'abbé Girard, in Langue français, n° 106, 1995, pp. 76-94).

MÉRITER, ÊTRE DIGNE. On a essayé d'établir la synonymie entre ces deux expressions [...]. Mais en examinant les emplois divers, on n'aperçoit aucune nuance sensible [...], l'usage les confond sans cesse.

Analyse éditoriale de la matière

[...] il y a des articles qui ont ou de l'analogie ou de l'opposition; & ces deux points de vûe peuvent servir à répandre quelque lumière sur les objets qu'on traite. J'ai donc cru pouvoir dans les deux volumes raprocher ces articles les uns des autres, sans pour autant affecter une trop grande rigueur; & dans la même vûe j'ai mis plusieurs articles de renvois d'un volume à l'autre, ou quelquefois même sans sortir du volume: j'ai raproché par là des articles, qui étoient correlatifs sans pouvoir être réunis.

Beauzée (1769) Tome II 28-29.

Une fois rassemblées, les nuances de Littré s'étendent sur 350 feuillets (550 000 signes). La matière collectée ne suffit pas à composer un livre, notamment un "dictionnaire à lire" (et non seulement à consulter). Mais de quoi cet extrait est représentatif, quelle est l'étendue et la nature du lexique couvert? Quel plan donner, selon un sens intrinsèque aux nuances, et non une ontologie externe? La recherche a été menée avec toute l'instrumentation informatique imaginable, souvent éclairante, mais incapable de conclure sans le secours d'un esprit :

- influence de la tradition des synonymistes sur Littré ;
- répartitions alphabétiques des nuances et des vedettes ;
- le graphe tracé par les corrélats entre les vedettes ;
- émergence d'un classement par mises en ordre locales ;
- les mots fréquents des nuances comparés au reste du dictionnaire.

Littré et la tradition des synonymistes

Afin de mesurer ce que Littré ne reprend pas et ajoute aux synonymistes, la nomenclature a été comparée à une compilation de Guizot (1864)¹³ par croisements automatisés de tables.

Un *Guizot* comporte ~1400 articles pour ~2950 synonymes¹⁴ (Littré, ~1350 pour ~2500). Les articles des synonymistes sont généralement beaucoup plus longs, même quand Roubaud a été tronqué par Guizot, et traitent plus de vedettes. Il est donc peu concluant de comparer les synonymes de part et d'autre, d'autant que les locutions et les dérivés morphologiques augmentent l'imprécision. Une approximation est nécessaire pour se faire une idée plus juste des ordres de grandeur, elle consiste à considérer que si un mot est traité d'un côté, alors c'est toute la nuance de l'autre qui est traitée. Ce calcul confirme une impression de grande ressemblance à la lecture. Seules ~350 nuances d'un *Guizot* ne se retrouvent pas dans le *Littré*, et ~370 dans le *Littré* ne se retrouvent pas dans un *Guizot*¹⁵. Ces tendances restent des approximations, révisables à la baisse, notamment par l'effet de la variation morphologique. Le *Guizot* comporte par exemple cette nuance de Girard : « flétrie, fanée », Littré préfère traitrer : « FANER, FLÉTRIR »¹⁶. Ce cas est pour l'instant compté

Janvier 2011 6/24

Littré peut ne pas avoir consulté cette édition de 1864 alors que sa lettre A paraît en 1863 (et qu'il commence à rédiger en 1847), mais comme il explique avoir toujours corriger ses pages pour l'impression jusqu'à la dernière minute, et que tous nos calculs concernent la dernière édition du *Littré* terminée en 1877, il est difficile de déterminer l'édition du *Guizot* que Littré consultait (la première datant de 1809). Nous avons donc pris la dernière, en évitant seulement de mentionner les articles et ajouts de Figarol, l'éditeur associé à Guizot dans la dernière édition, dont on ne trouve aucune mention dans le *Littré*, sans que l'on sache si c'est une ignorance ou un jugement.

Les vedettes de Guizot n'ont pas été aussi soigneusement dédoublonnées que pour Littré, il y a des imprécisions sur les locutions.

Cette approximation ne permet pas des équivalences arithmétique exactes. 1 400 guizot – 350 non-littré + 370 non-guizot (= 1 420) n'est pas égal à 1350 littré.

Girard dans *Guizot*: « 602. Fanée, Flétrie. Ces deux mots diffèrent entre eux du plus au moins ; le second enchérit au-dessus du premier. Une fleur qui n'est que *fanée* peut quelquefois reprendre son éclat : mais une fleur *flétrie* n'y revient plus. La beauté, comme la fleur, se *fane* par la longueur du temps et peut se *flétrir* promptement par accident ». Littré à FANER : « FANER, FLÉTRIR. Faner dit moins que flétrir. Une fleur fanée par le chaud du jour reprend sa fraîcheur le soir ; une fleur flétrie ne redevient pas fraîche ; aussi, figurément, dit-on que la réputation d'un homme est flétrie. Une réputation fanée serait simplement une réputation passée. »

comme une nuance non reprise du *Guizot*, et ajoutée par Littré, il y en aurait d'autres ¹⁷, renforçant la conclusion que pour ses synonymes, Littré commence d'abord par reprendre la tradition des synonymistes.

Les raisons de Littré pour ne pas retenir certaines distinctions de la tradition ne paraissent pas de manière évidente, on peut tout au plus exclure certaines explications. Parmi le quart d'articles non retenus, Roubaud est plus représenté que Girard, Beauzée ou l'*Encyclopédie*, mais selon une proportion comparable à la totalité de l'ouvrage¹⁸. On peut tout au plus déceler une tendance à exclure plus de Roubaud, et moins d'*Encyclopédie*. Si les articles rejetés sont répartis selon leur numéro d'ordre dans la compilation, des effets de bords sont constatables. Relativement à une moyenne de 25% de rejets sur la totalité d'un *Guizot*, les numéros de 1 à 99 sont presque tous repris à l'exclusion de 8, tandis que les centaines de 1000 à 1399 comportent respectivement 38, 41, et 47 articles non retenus. Est-ce que Littré se serait lassé sur la fin ? Ou plutôt, est-ce que les synonymistes finissaient par se répéter ? Cela ne suffirait pas à expliquer les raisons de Littré pour une proportion beaucoup plus stable de 21% d'exclus entre 100 et 1099. Ainsi, on supposera par exemple de la désuétude dans cette distinction de Roubaud : « bissac, besace », mais on se prend à regretter de ne pas relire Girard sous Littré pour « grain, graine ». Quant aux ajouts, il n'est pas non plus évident d'y trouver une raison générale. un doute peut persister tant que la liste n'est pas comparée à la nomenclature de Lafaye.

Le travail du lexicographe, reprenant les mots un à un, ne se laisse pas facilement embrasser d'une seule vue. Cet examen permet au moins d'établir que l'originalité de Littré tiendra moins à la nomenclature, qu'au traitement.

Répartitions alphabétiques

Littré n'a certainement jamais pu embrasser ses nuances d'un seul coup d'œil et leur donner son ordre, si bien qu'une extraction automatique risque de produire un monstre déséquilibré, plus révélateur des aléas de l'entreprise que du lexique.

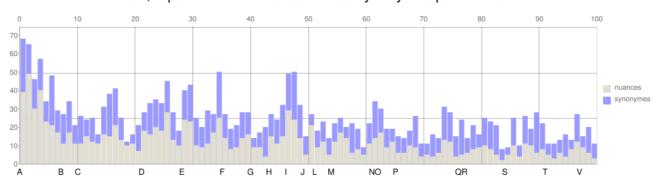
Il faut d'abord se garder d'un effet mécanique du genre. Une entrée comme « ABHORRER, DÉTESTER, HAÏR », doit-on la chercher à la lettre A, entre *abêtir* et *abject*, ou bien à *détester*, ou faut-il un renvoi depuis *haïr*? La nuance « AUSTÉRITÉ, SÉVÉRITÉ » par exemple, est traitée sous *austérité*, mais pas reprise à *sévérité*. La répartition des nuances selon leur article de provenance est une information utile mais ne suffit pas à vérifier la répartition des synonymes traités. Les locutions demandent quelques traitements avant d'être comptées correctement. L'adresse « DISPUTE DE MOTS, DISCUSSION DE MOTS » concerne autant *dispute*, *discussion*, que *mot*; tandis que *faire* est peu significatif dans les expressions « FAIRE CROIRE, FAIRE ACCROIRE ». Les 1341 entrées traitent 2961 vedettes (2,2 par article en moyenne), l'index dédoublonné comporte environ 2500 synonymes différents.

La répartition par lettre initiale est une indication imprécise, le lexique ne se répartit pas également selon l'ordre alphabétique. Les lettres C (9 514 articles), P (7 675), E (6 266), R (5 024) comportent au moins 100 fois plus de texte que K (191), W (84), X (68), Y (33). Les répartitions seront observées par centile (par centième de texte du dictionnaire).

Janvier 2011 7/24

¹⁷ Par exemple Girard: « vagues, flots, ondes », Littré: « onde, flot ».

Les chiffres par auteur ne sont pas exacts car 82 articles du *Guizot* traité n'ont pas pu être attribués avec les initiales laissées par l'éditeur; et les éditions de Girard, Beauzée et Roubaud n'ont pas été décomptées. Toutefois, cette imprécision ne devrait pas affecter les proportions comparées d'un auteur sur la totalité de l'ouvrage et sur les articles non repris. À titre indicatif, voici les chiffres sur lesquels l'inférence est fondée. Roubaud : 576 articles en tout, 172 exclus, x3,3; Girard : 360, 87, x4,1; Beauzée : 171, 41, x4,2; Guizot : 108, 25, x4,3; *Encyclopédie* : 91, 17, x5,4; Inconnu : 82, 20, x4,1.



Littré, répartition des nuances et des synonymes par centile

L'allure générale des courbes montre d'abord la constance du lexicographe. La répartition des nuances (article de provenance) donne l'impression de se réduire sur la fin, mais le nombre moyen de mots traités (synonymes) est plus stable, à la condition d'expliquer plusieurs pics. L'attaque en A commence comme la plupart des dictionnaires, énergiquement, avec des séries comme : « ABANDON, ABANDONNEMENT », « ABANDONNEMENT, ABDICATION, RENONCIATION, DÉMISSION, DÉSISTEMENT », « ABANDONNEMENT, DÉLAISSER », « ABDIQUER, SE DÉMETTRE », généralement héritées de Girard. Les autres crêtes s'expliquent beaucoup par l'influence de Roubaud et Lafaye, et d'une morphosémantique, cherchant à interpréter les préfixes et les suffixes avec des nuances comme : « EMPLIR, REMPLIR », « DÉFIANCE, MÉFIANCE » ; ou bien « FRISSON, FRISSONNEMENT », « MANQUER, MANQUEMENT », « ACADÉMICIEN, ACADÉMISTE ». Les préfixes les plus fréquents sont : co- (139), dé- (113), é- (105), in- (102), pr(é|0)- (63), di- (62), e(n|m)- (60), justement les crêtes les plus remarquables 19.

Les déséquilibres alphabétiques semblent donc explicables et laissent penser que le lexique couvert par les nuances est représentatif de quelque chose, reste à déterminer de quoi.

Le graphe des corrélats, une vue globale sur la nomenclature ?

Les mots en capitales les plus fréquents sont : DE, À, S', UN, SE, HOMME, FAIRE, QUEL-QU'UN, LA, L', EN; explicables par des entrées comme : « CROIRE QUELQUE CHOSE, CROIRE À QUELQUE CHOSE, CROIRE QUELQU'UN, CROIRE À QUELQU'UN », « HOMME DE BIEN, HOMME D'HONNEUR, HONNÊTE HOMME ». Sur une nomenclature régularisée et dédoublonnée, les mots les plus fréquents sont : ESPRIT (6), ENTENDRE (4), BÂTI-MENT (4), COLÈRE (4), SENS (4), MENSONGE (4), FAIBLE (4), TERME (4), PEUR (4), MOT (4), COEUR (4), DIFFÉRENCE (3)... On remarquera l'attention du lexicographe au vocabulaire de son métier, tant dans son objet (*mot, terme, sens*), que ses outils (*esprit, entendre, différence*), mais le reste de la nomenclature ne peut s'y réduire.

Le dictionnaire est théoriquement le livre où tous les mots peuvent être des liens qui renvoient à un article. Avec 2 500 vedettes, 3% du lexique, les nuances couvrent un vocabulaire limité, néanmoins très utilisé dans le texte. Un petit exemple permettra de distinguer différents types d'occurrences, et leur statut relatif à la nomenclature des synonymes.

AIDE, ASSISTANCE, SECOURS. [...] assistance rappelle à l'esprit son étymologie qui est assister [...] Sur 91 238 occurrences, ~55 000 (60%) sont des formes grammaticales (de, est, l', la, le, un...), qui ne sont pas traitées comme synonymes. ~9 000 (10%) sont des reprises de la vedette, fléchie ou dérivée (comme ici assistance ou assister). ~7 500 mots (8%) peuvent renvoyer à une autre nuance (comme ici esprit), des corrélats potentiels. Restent ~21 000 occurrences (23%), dont : dit (468),

Janvier 2011 8/24

Les terminaisons ne sont pas visibles sur le graphique mais observent aussi une répartition spécifique : -er (448, les verbes), -ion (178), -re (162), -ment (102), -té (100, dont 68 -ité), -ir (88), -eur (75), -(a|e)nce (64), -eux (48).

deux (377), chose (325), peut (313), homme (222), nuance (138), dire (135), signifie (134), usage (129), indique (122), choses (121)... beaucoup plus révélateurs du genre que du thème.

Les corrélats pourraient être un moyen d'explorer le graphe tracé par les nuances, afin d'en dégager les sujets selon des procédures automatisées sans aucun a priori. Après un balisage assisté et vérifié de tous les rappels et corrélats, une liste de relations est générée automatiquement, entre une nuance source, et une nuance cible. L'exemple ci-dessus relie la vedette AIDE au mot *esprit*. La nuance ACCORDER, RACCOMMODER, RÉCONCILIER produit par exemple les relations suivantes :

accorder dispute accorder brouiller accorder personnel accorder affaire accorder faible accorder différence

Les corrélats produisent environ 7 000 relations. La représentation graphique brute revient à un polygone presque parfaitement noir, ou à une carte si grande qu'elle n'est pas lisible. Le traitement habituel dans ces circonstances consiste à optimiser le graphe selon des processus itératifs, afin de rapprocher ce qui est très relié, et d'éloigner ce qui l'est moins, dans l'espoir que se dessinent des "grappes" (*cluster*). Il n'est plus nécessaire en ce cas de tracer les relations, elles sont implicites dans la distance qui sépare deux sommets (ici, un synonyme). La "masse" d'un synonyme, représentée par sa taille sur l'image ci-dessous, dépend du nombre de fois où il est source ou destination d'une relation. Le résultat est beau comme une carte céleste, parfaitement exact dans le détail des attractions, mais d'allure générale illisible.

Littré, nuances, graphe des corrélats, essai de clusterisation, image produite avec CCVisu²º langage

sens mot ordinaire
synonyme exprimer
différence général

esprit
idée

Les synonymes les plus utilisés révèlent massivement les tours de langage propres au genre : mot (441), sens (312), idée (283), exprimer (228), général (184), différence (154), terme (136), synonyme (109), esprit (108), langage (84), ordinaire (53)... (afin que les liens soient résolus, les corrélats sont lemmatisés). Malgré de nombreuses tentatives, en modifiant toutes sortes de variables, par

Janvier 2011 9/24

²⁰ http://www.sosy-lab.org/~dbeyer/CCVisu/

exemple en cachant les synonymes trop fréquents, ou trop rares, il n'a pas été possible de dégager des pôles thématiques résultant d'un processus objectif. Cette expérience illustre les limites des classifications automatiques. Elles fonctionnent bien pour peu de classes, comme des articles de presse à ranger dans une rubrique, mais elles ne suffisent pas à dégager l'organisation d'un texte varié.

Essai de classement thématique par mise en ordre locale

Comment ordonner les nuances ? Girard présentait ses distinctions à la lettre du premier synonyme, laissant le "désordre" alphabétique assurer le divertissement du lecteur. Beauzée a vu l'intérêt de rapprocher « des articles qui ont ou de l'analogie ou de l'opposition » afin qu'ils s'éclairent mutuellement. Une telle procédure de mise en ordre locale permet de laisser émerger des thématiques sans imposer de catégories a priori, à la condition de se mécaniser l'esprit, en fonctionnant de manière itérative, comme un algorithme de tri. Il est impossible de confier les rapprochements à un ordinateur, il faut lire et comprendre une nuance. Les liens ne dépendent pas seulement des mots traités, mais aussi de l'argument utilisé pour la distinction. Une nuance comme « INTOLÉRAN-TISME, INTOLÉRANCE » concerne plus les suffixes -isme et -ance que la philosophie politique. Petit à petit se dégagent des séries de cette sorte :

- découverte, invention.
- découvrir, trouver.
- · rencontrer, trouver.
- trouver, rencontrer.
- analyse, induction.
- décomposition, analyse.
- synthèse, déduction.
- · remarquer, observer.
- expérimenter, observer.
- expérience, expérimentation.
- méthode expérimentale, empirisme.
- essai, épreuve.

Chaque série a ensuite était titrée et définie par une glose de Littré. Un plan s'est petit à petit équilibré, en mesurant toujours la taille des branches. C'est sans intention initiale que les nuances se sont réparties en trois grandes catégories, ce qui concerne l'individu, la vie en société, et les distinctions terminologiques relatives aux sciences et aux arts.

- Personne (293 nuances)
 - Sentiments (58)
 - Vertus (131)
 - Mœurs (104)
- Société (353)
 - Métiers (120)
 - État (70)
 - Droit (59)
 - Culture (57)
 - Religions (47)
- Connaissance (415)
 - Logique (134)
 - Sciences (98)
 - Médecine (71)
 - Lettres (112)

Janvier 2011 10/24

Comme tout classement honnête, il reste un tiroir fourre-tout qui n'est pas présenté ici : « Expressions et dérivés » (272), avec beaucoup de "synonymes grammaticaux" comme : « ACADÉMICIEN, ACADÉMISTE », « PATELIN, PATELINEUR », « QU'EST-CE-CI ?, QU'EST CECI ? », « AU PIED, AUX PIEDS »…

Cette répartition est entièrement discutable et révisable, puisqu'elle ne procède pas d'un calcul objectif d'émergence, ni non plus d'une hiérarchie convenue. Ce plan permet cependant d'embrasser la matière d'un seul regard, sans « affecter une trop grande rigueur » (Beauzée). Littré ne restreint pas l'analyse synonymique à quelques domaines, comme les sentiments ou la grammaire, cela ne suffit toutefois pas à assurer que tous les synonymes possibles sont traités.

Mots fréquents, les nuances comme concentré du dictionnaire

Les nuances de Littré forment-elles comme un concentré de son dictionnaire ? Des procédures de "philologie comptable" (statistiques lexicales) aident à construire une idée d'ensemble plus fiable que les impressions de la mémoire, à condition de ne pas oublier que le dictionnaire est un document structuré, composant du texte de genre différent, et donc avec des répartitions lexicales qui ne se comparent par de la même manière selon les champs d'information.

Le *Littré* est composé à 45 % de texte cité (dont un tiers d'ancien français dans la section historique), 10 % des signes sont des références bibliographiques, 7 % appartiennent à la section étymologie, 4 % composent l'entête morphologique (orthographe, phonétique, abréviations pour nature et genre, et selon, conjugaison, notes...). Les nuances représentent 0,87 % du contenu, moins que les vedettes en gras (1,22 %). Ces proportions sont calculées sur un texte balisé²¹, qui conserve la typographie originale. Il n'est pas encore possible de distinguer les définitions des exemples, (initialement confondus en caractères droits). On nommera "glose" ce texte de Littré lui-même (31%). La préface du dictionnaire a été ajoutée comme texte témoin, rédigé par le même auteur sur un sujet similaire.

	Nuances (0,87%)		Gloses (31%)		Littré (100%)		Citations (45%)		Préface (0,002%)	
	formes 9 883	occurrences 98 020	formes 88 930	occur ences 3 350 343		occurrences 11 179 662	formes 163 932	occurrences 5 189 492	formes 3 756	occurrences 20 662
			00 000		07 1 002		100 002		0 7 00	
01	dit	459	<u>terme</u>	39 505	s	140 204	dieu	7 404	langue	118
02	<u>sens</u>	334	dit	21 032	n	50 666	<u>homme</u>	7 039	<u>mot</u>	105
03	<u>chose</u>	325	fig	16 211	m	48 858	roi	5 526	<u>sens</u>	90
04	peut	314	nom	9 958	р	47 211	temps	5 483	<u>mots</u>	75
05	<u>mots</u>	312	<u>action</u>	6 393	<u>terme</u>	42 828	monde	4 832	dictionnaire	63
06	idée	262	<u>chose</u>	5 793	f	28 366	vie	4 374	étymologie	58
07	<u>homme</u>	238	<u>sens</u>	5 403	xvie	19 054	coeur	4 370	<u>usage</u>	56
08	général	188	voy	5 066	volt	18 059	terre	4 309	siècle	52
09	différence	153	<u>homme</u>	4 960	adj	16 644	<u>hommes</u>	4 298	été	51
10	exprime	149	corps	4 187	fig	16 523	esprit	4 231	exemples	46
11	mot	142	partie	4 068	ib	16 098	fort	4 143	français	44
12	nuance	138	parlant	3 642	voy	15 837	jour	4 057	latin	44
13	signifie	134	sorte	3 603	nom	15 005	bon	4 051	forme	43
14	usage	133	mettre	3 580	<u>homme</u>	13 293	mort	3 957	historique	41
15	indique	123	bois	3 554	bossuet	12 734	gens	3 889	prononciation	n 35
16	action	122	forme	3 476	corn	12 197	chose	3 695	temps	32
17	choses	121	<u>état</u>	3 345	hist	11 794	choses	3 650	signification	s 31
18	seulement	120	marine	3 339	lett	11 518	doit	3 558	langues	27
19	esprit	119	manière	3 337	sens	11 122	mal	3 512		26
20	lieu	109	<u>espèce</u>	3 275	rac	10 727	nom	3 329	française	26

Janvier 2011 11/24

²¹ Chiffres obtenus avec un outil disponible en ligne, http://developpements.enc.sorbonne.fr/diple/modules/xmlstats/, et des sources XML libres http://javacrim.svn.sourceforge.net/viewvc/javacrim/littre/xml/.

Les formes les plus fréquentes du *Littré* sont d'abord des abréviations grammaticales : *s[ubstantif]*. (non distinguée du pronom réfléchi élidé s'), *n[om]*, *m[asculin]*., *f[éminin]*... Dans les références bibliographiques²² se trouvent : *p[age]*., *ib.*, *VOLT[AIRE]*., *BOSSUET*, *CORN[EILLE]*., *RAC[INE]*., *Hist[oire]*., *lett[res]*... D'autres champs expliquent d'autres formes fréquentes : *XVI*^e (siècle, section historique), *fig[uré]*. (glose), *voy[ez]*. (renvoi) ; *lat[in]*. (étymologie)... Les premiers mots significatifs sont : *terme*, *homme*, *sens*, *chose*... Les mots les plus fréquents des citations sont beaucoup plus significatifs : Dieu, homme, Roi, temps, monde, vie, cœur, terre, esprit... Cette énumération offre un résumé saisissant d'Ancien-Régime, compilé par un lexicographe républicain et athée.

L'extraction des gloses révèle un appareillage qui se compare mieux aux nuances, notamment les oppositions: fig[uré/propre]., homme/chose, partie[/tout], action/état, espèce[/genre]. Une autre opération permet de confirmer cette impression, l'extraction d'expressions. Entre une forme grammaticale comme à et de, et un terme technique comme synonyme, certains prédicats comme, général, ou part, disent peu en eux mêmes, du moins, sans contexte. Un traitement élémentaire permet d'extraire les locutions les plus fréquentes. La pure cooccurrence statistique est assez bruyante, sont d'abord relevées : c'est, ce qui, de la, de l', qui est, d'un... Des locutions plus significatives peuvent être repérées par la règle suivante : « suite de mots formée d'au moins deux mots non grammaticaux ». Parmi les gloses du Littré, on repère d'abord massivement des indications terminologiques : terme de botanique (3 027), terme de marine (2 933), terme de médecine (2 265)... terme de charpente (50). Une fois filtrées toutes les locutions contenant le mot terme, il reste encore des marques de domaine comme histoire naturelle (977), pièce de bois (398) ou moyen âge (295); mais aussi d'autres indications d'usage : nom donné (2 411), fig. et familièrement (1 236), nom vulgaire (836), loc. adv. (601), sens analogue (577), se dit d'un homme (558), noms vulgaires (542), se dit dans le même sens (515), parlant des choses (459), se conjugue avec l'auxiliaire (428), parlant des personnes (399), se dit des choses (333), se dit aussi des chose (293), voy. ce mot (285), résultat de cette action (270), mauvaise part (237)... Les nuances témoignent d'un appareillage sémantique similaire, en plus concentré : veut dire (36), terme général (26), mauvaise part (20), style élevé (19), ces mots ne diffèrent (18), peut se dire (16), terme générique (14), terme le plus général (14), langage ordinaire (13), sens propre (13), exprime l'action (12), idée commune (11)...

Le lexique couvert par les nuances de Littré semble d'abord une reprise de la tradition synonymiste, collection disparate. L'ensemble est notamment affecté par le biais de la morphosémantique qui grossit certaines tranches de l'alphabet. Cependant la couverture thématique ne semble pas montrer d'absences notoires. Est-ce que cette nomenclature est "complète" et donc représentative d'une certaine définition de la synonymie ? Il est impossible de le dire pour la langue d'alors, mais il est sûr que l'usage d'aujourd'hui demanderait beaucoup d'autres distinctions. Si le vocabulaire traité reste divertissant, quoique parfois désuet, l'intérêt peut aussi concerner le style et la méthode, montrant le lexicographe à l'œuvre. Les statistiques lexicales corroborent l'hypothèse que la synonymie distinctive emploie le métalangage des gloses, que cette édition compile comme un extrait de *Littré* à lire, et à étudier pour comprendre le reste du dictionnaire.

Janvier 2011 12/24

M. Hachette voulait que mes citations se bornassent à nommer l'auteur et ne fussent pas accompagnées des renseignements qui permettraient de les retrouver, édition, chapitre, page. Son motif était que, vu la multitude des indications et la facilité de se tromper sur des chiffres, soit en écrivant, soit en imprimant, ce serait un grenier à fautes. Telle fut son expression. Mais ce parti, par trop radical, quand même je l'aurais pris, n'eût pas remédié à ce qu'il y avait de vicieux ou d'insuffisant en certaines citations. Le seul recours était la vérification, toutes les fois qu'un soupçon quelconque s'élevait, vérification souvent fort laborieuse et grande consommatrice d'heures et de recherches. Néanmoins je ne me rebutai point, et je réussis à donner à mes citations toute leur qualité de précision. Malgré le pronostic, ce ne fut point un grenier à fautes. (Littré, 1880, *Causerie*)

Marques d'usage, diachronie et synchronie

Je dirai, définissant ce dictionnaire, qu'il embrasse et combine l'usage présent de la langue et son usage passé, afin de donner à l'usage présent toute la plénitude et la sûreté qu'il comporte.

Littré, Préface

Littré déclarait quelques abréviations dans la notice de son grand dictionnaire, principalement les natures grammaticales (S[ubstantif]., M[asculin]...) et les langues étymologiques (Lat[in]., Prov[ençal].). De fait, il en emploie également d'autres : fig[uré]. (16 165), voy[ez]. (5 032), loc[ution]. (812)... Par ailleurs, des termes très courants n'étaient pas encore abrégés, ils le seraient désormais sous le nom de marques d'usage, comme : péj[oratif]., dés[uet]., fam[ilier]... L'utilisation de mots pleins dans le texte lexicographique entraîne une variation dans les formes, mais pas dans le sens. Littré maintient un emploi terminologique strict de plusieurs mots et expressions. Ainsi pris en mauvaise part, défavorable ou blâme pourraient être ramenés sans perte de sens à péj. Certaines distinctions s'opèrent ainsi par le seul effet de telles marques, par exemple ici le registre (soutenu) ou l'opposition propre/figuré.

VÉLOCITÉ, VITESSE. Ces deux mots ont même sens, et ne diffèrent que par l'emploi, *vélocité* étant surtout du STYLE SOUTENU, et *vitesse* de TOUS LES STYLES.

Cécité se dit au propre, et aveuglement au figuré.

Les mots les plus fréquents des nuances tiennent justement à cette terminologie de l'usage. Après un surlignage manuel dans le texte, ici en petites capitales, les mots les plus fréquents peuvent être regroupés en plusieurs classes :

- construction : état, personne, chose, autorité, action, résultat, qualité, subjectif...
- figure : général, figuré, propre, générique, étendu, proprement, particulier, extension...
- domaine: langage commun, technique, didactique, vulgaire...
- registre : tous les styles, style élevé, familier, ordinaire, relevé, poétique...
- fréquence : plus ou moins usité...
- temps: aujourd'hui, autrefois, ne se dit plus...
- norme : abus, abusivement, on doit dire, à tort, terme hasardé, barbarisme, faute grave...
- morphologie : radical, préfixe, suffixe...
- valeur : bonne et mauvaise part, défavorable, blâme, louange, favorable, ironie...

Plusieurs classes sont connues et appellent peu de commentaires, comme les marques de valeurs. D'autres s'articulent selon un sens particulier à la lexicographie de Littré (temps, fréquence, registre, domaine, norme). La catégorie la plus fréquente et la plus équivoque, est appelée ici marques "de construction". Avant d'établir un tableau normalisé d'abréviations auxquels ramener certains mots du texte, il convient d'expliquer et justifier chaque classe, par des exemples et si possible des analyses de Littré lui-même.

Valeur

Les valeurs (péjoratif, neutre, positif) départagent plusieurs synonymes.

INDIRECT, OBLIQUE. *Indirect* ne se prend ni en bonne ni en mauvaise part, tandis que *oblique* se prend souvent, au moral, en mauvaise part : parvenir à un emploi par des voies indirectes n'est pas y parvenir par des voies obliques ».

Littré entend ces termes comme nous : « PÉJORATIF, IVE. Terme de grammaire. Qui ravale le sens, qui se prend en mauvaise part. *Mot péjoratif. Épithète péjorative.* » (*Dictionnaire*)

Janvier 2011 13/24

Morphologie

Lafaye pensait qu'une sémantique morphologique pouvait expliquer les nuances d'un mot par l'effet d'un préfixe ou d'un suffixe sur une racine, sans considération du reste du lexique ou du contexte. Littré a avoué cette séduction, il en reste des traces :

DÉLICIEUX, DÉLECTABLE. Ces deux mots, ayant étymologiquement un même RADICAL, sont très voisins l'un de l'autre ; ils ne diffèrent que par la FINALE, l'une exprimant ce qui abonde, l'autre ce qui effectue. Délicieux est ce "qui abonde en délices" ; délectable est ce "qui produit une sensation délicieuse"

Ce ne sont pas toujours ces arguments les plus forts²³, mais il s'est gardé d'en faire un système : « Mes lectures, toujours très diverses, avaient amené sous mes yeux des recherches étymologiques. A la suite, je me plus à partager quelques mots français en préfixes, suffixes et radicaux. Cela me parut curieux ; et incontinent, sans prendre le temps ni la peine de pousser plus loin l'expérience, j'imaginai qu'il y avait là matière à un dictionnaire étymologique de la langue, [...] ces préliminaires, qui d'abord absorbaient toute mon attention [...] se réduisirent d'eux-mêmes à leur proportion véritable. » (*Causerie*).

Norme

Il arrive à Littré d'intervenir en juge de l'usage, avec des remarques normatives qu'un lexicographe ne se permettrait plus.

ATTEINDRE, AVEINDRE. Quand "on touche seulement" une chose, *on l'atteint*. "Quand on la prend et qu'on l'amène à soi", *on l'aveint*. La distinction est très précise; et c'est une FAUTE GRAVE que de dire *atteindre* pour *aveindre*.

MARIABLE, NUBILE. *Nubile* est proprement un TERME DE PHYSIOLOGIE, exprimant "l'âge où chez la femme les règles apparaissent". Dans la plupart des cas cet âge précède celui où une femme est *mariable*, c'est-à-dire où elle est "assez développée pour devenir mère". C'est une faute que l'on commet souvent dans les familles de croire qu'une jeune fille est *mariable*, parce qu'elle a dépassé plus ou moins l'âge de la *nubilité*.

Ces interventions sont rares, et Littré les justifient dans une perspective de développement historique de la langue. Le spécialiste des mots est le meilleur conseil pour juger des nouveautés, ou corriger les erreurs du passé, « au milieu de ce mouvement instinctif et spontané hors des limites anciennes, il est à propos que la critique essaye un triage, distinguant ce qui est bon, et prévoyant ce qui doit surnager et durer » (*Préface*).

Temps

L'axe du temps est central dans la lexicographie de Littré, il en définit strictement les états : moderne, ancien, nouveau. « Toute langue vivante, et surtout toute langue appartenant à un grand peuple et à un grand développement de civilisation, présente trois termes : un usage contemporain qui est le propre de chaque période successive ; un archaïsme qui a été lui-même autrefois usage contemporain, et qui contient l'explication et la chef des choses subséquentes ; et, finalement, un néologisme » (*Préface*).

Janvier 2011 14/24

Délectable est surtout moins fréquent que délicieux, ce qui provoque un effet, différent selon les auteurs : « La suite serait délectable, malheureusement, je ne peux. Pas la dire, et c'est regrettable, ça nous aurait fait rire un peu. »

Fréquence, registre, domaine

Mais l'axe diachronique est rarement indépendant de la fréquence (ce qui ne se dit plus est forcément plus rare), il affecte aussi la verticale des registres ou l'horizontale des domaines : « Il suffit de changer de cercle, de province, de profession, quelquefois seulement de livre, pour rencontrer encore tout vivants des termes que l'on croyait enterrés depuis longtemps. » (*Préface*).

BOITER, CLOCHER. Autrefois clocher était le seul usité, et il n'y avait pas lieu à synonymie. Depuis boiter s'est introduit et a expulsé, à peu près complètement clocher de l'usage au sens propre. On dit présentement qu'un homme boite, (et non qu'il cloche); et, si on se sert de clocher, c'est dans le style familier et pour donner à l'idée un tour plaisant. Mais clocher est usité au figuré de préférence à boiter, qui n'a guère d'emploi en ce sens : une comparaison cloche; il y a quelque chose qui cloche dans cette maison.

Figure

Le sens figuré est une distinction fréquemment employée²⁴ par Littré qui mérite d'être explicitée. Elle doit d'abord s'envisager dans la perspective historique de sa lexicographie : « Ce n'est point au hasard que s'engendrent, dans l'emploi d'un mot, des significations distinctes et quelquefois très éloignées les unes des autres. [...] les significations dérivées qui deviennent le fait et la création des générations successives, s'écartent sans doute du point de départ, mais ne s'en écartent que suivant des procédés qui, développant tantôt le sens propre, tantôt le sens métaphorique, n'ont rien d'arbitraire et de désordonné » (*Préface*, « II. Classification des significations des mots »). Littré examine les mots en supposant un sens propre original que l'histoire diversifie. Il n'envisage pas l'usage au présent, le sens premier peut très bien ne pas être très fréquent, mais il est généralement le plus ancien. Sur cette base, les figures de variations du sens pourraient être aussi nombreuses que celles recensées par la rhétorique. Pour normaliser des marques de figure, il convient d'en faire l'inventaire selon Littré, et d'en établir la compréhension pour pouvoir les appliquer avec justesse.

Littré ramène les figures à essentiellement deux types, la métonymie, et la métaphore. « FI-GURES ou tropes, celles qui consistent, soit à étendre soit à détourner la signification d'un mot. MÉTONYMIE : 1° la cause pour l'effet ; 2° l'effet pour la cause ; 3° le contenant pour le contenu... MÉTAPHORE : figure par laquelle la signification naturelle d'un mot est changée en une autre. » (*Dictionnaire*).

Les nuances comportent en effet de nombreuses distinctions reposant sur un sens plus *étendu* qu'un autre (métonymie), notamment indiqué par l'oppositions général/particulier.

Distinguer est plus général que discerner. On distingue à l'aide de tous les sens ; on ne discerne que par le sens de la vue.

La note a un sens plus général que la remarque. Une remarque est toujours une note ; mais une note n'est pas toujours une remarque.

Les figures qui détournent la signification sont beaucoup plus difficiles à interpréter.

Faner dit moins que flétrir. Une fleur fanée par le chaud du jour reprend sa fraîcheur le soir ; une fleur flétrie ne redevient pas fraîche ; aussi, figurément, dit-on que la réputation d'un homme est flétrie. Une réputation fanée serait simplement une réputation "passée"

La métaphore semble d'abord ouvrir un domaine vague, invoqué comme un second plan d'expression, *réputations flétries et fanées*. Cet autre monde se confond assez souvent avec le *moral* (opposé au *physique*).

Agrandir c'est "rendre plus grand". Étendre, c'est "rendre plus étendu". Toutes les fois que l'idée d'étendue, c'est-à-dire de prolongement dans une direction déterminée, soit AU PHYSIQUE soit au FIGURÉ, prévaudra, c'est étendre qu'on emploiera. On se servira au contraire d'agrandir, s'il est question d'une augmentation qui ne soit pas seulement en étendue.

Janvier 2011 15/24

Occurrences de "fig." dans le dictionnaire : 16 523.

Ainsi pour Littré, le sens *propre* est souvent un sens *physique*, distinct du *figuré*²⁵. Selon la doctrine de différenciation des significations au cours de l'histoire, le sens premier devrait donc être le plus matériel. Or, pour l'exemple d'étendre ou d'étendue, les premières attestations que donne Littré sont déjà métaphoriques : « XIIe s. *Tu estendras la tue ire* [ta colère] *de generaciun en generaciun*, Liber psalm. p. 121. » Par effet de genre, les textes médiévaux cités sont généralement littéraires, et donc pratiquent aussi les figures. Par ailleurs, conséquence inévitable de l'histoire européenne²⁶, les mots ne nous viennent jamais nus, ou seulement habillés de peaux de bêtes, beaucoup ont porté la toge antique, ils ont tous pu avoir, dès l'origine, un usage métaphorique. Par conséquent l'article ne se déroule pas exactement selon la ligne du temps, comme par une dialectique de figures qui produirait l'histoire, « les sens y ont été rangés d'après l'ordre logique » (*Préface*). Cette "logique" n'imite pas Aristote ou les stoïciens, mais plutôt l'histoire selon les positivistes, une série débarrassée intellectuellement des contingences qui paraît dans l'évidence de sa nécessité. Un article de Littré s'écoule i avec naturel, d'autant plus que cet ordre a formé des générations d'auteurs que nous avons lu, cependant la raison peine parfois à s'expliquer chaque articulation, tel numéros ayant bien passer avant ou après.

Les marques de figures pourraient se résumer à deux abréviations : *par ext.* (métonymie) et *au fig.* (métaphore). Elles mériteraient une étude systématique dans le dictionnaire. Dans les nuances les modifications du sens opèrent dans deux directions, il s'agira surtout de reconnaître les oppositions général/particulier, et propre/figuré.

Construction

Les arguments diachroniques et étymologiques organisent une grande partie des marques, reste une classe très fréquente qui sera appelée *construction* : « Terme de grammaire. Arrangement des mots » (*Dictionnaire*). Dans cette catégorie seront rassemblés des traits *sémantiques* qui contraignent les constructions permises par l'usage.

S'échapper, c'est "sortir de ce qui retient" : le mercure s'échappe des doigts. S'évader ne se dit que de l'homme, ou de ce que l'on assimile à l'homme : Ce prisonnier s'est évadé ; mon moineau s'est évadé ou échappé de la cage.

L'expression se dit de l'homme est très fréquente dans les nuances et le dictionnaire, l'opposition quelque chose/quelqu'un est l'une des plus utilisées (après la métonymie). Le trait est précis pour distinguer ici s'évader et s'échapper. L'action dénotée par les deux verbes paraît très proche, par contre elle n'accepte pas également le même type de sujets. La distinction est confirmée par les dérivés, un échappement est un mécanisme d'horlogerie, l'évasion semble surtout s'appliquer à des prisonniers, même l'évasion fiscale ou l'évasion des capitaux portent comme une connotation morale négative, supposant des volontés coupables. Cette nuance permet aussi de montrer que Littré ne manipule pas seulement une opposition chose/personne, mais un continu dans lequel s'insère ici l'animal. Sur la totalité des nuances, les marques du même type peuvent être rangée dans la série suivante : concret, chose, naturel, animal, personne, collectif, abstrait. Cette échelle de règnes est articulée dans le propos avec des mots susceptibles d'interprétation, et donc d'erreurs, quelques exemples suffiront cependant à attester les degrés distingués (les mots entre crochets ne sont pas visibles dans l'édition mais permettent de montrer la valeur normalisée retenue pour les comptages).

Oeuvre est donc ABSTRAIT, et ouvrage est concret ; œuvre signifie absolument, en soi, "ce qui est fait" ; ouvrage donne l'idée de tel "produit ayant reçu telle forme ou telle façon".

Janvier 2011 16/24

L'usage aurait peut-être pu éviter le recours à la métaphore dans cette nuance. En effet, on peut dire également, la ville s'agrandit, la ville s'étend, on peut dire aussi la ville s'est agrandie de trois arrondissements, s'étend du port aux collines (mais on dira moins : la ville s'est agrandie du port aux collines). Cela s'étend comme tiré de l'extérieur, cela s'agrandit comme poussant de l'intérieur, ainsi une photo est agrandie, (et non étendue, ou augmentée).

L'histoire du chinois est assez différente, une tradition sans rupture se poursuit du néolithique à nos jours.

On dit *la puissance d'une* MACHINE[chose]²⁷, (et non son *pouvoir*)

Le *signe* fait connaître, il est quelquefois NATUREL; le *signal* avertit, il est toujours ARTIFICIEL[chose]. *Augmenter* ne peut se dire des êtres ANIMÉS[naturel] : (ni un enfant ni un arbre n'augmentent)

Effarouché se dit des hommes et des animaux. Effaré ne se dit que des hommes

Le *vice* est une imperfection MORALE[personne] grave ; le *défaut* est une imperfection légère, mais soit MORALE[personne], soit INTELLECTUELLE[abstrait]. On a dit de César qu'*il avait tous les vices, et pas un seul défaut*.

Littré emploie fréquemment une autre opposition, action/état, qui entre dans un segment continu avec d'autres termes connexes, les phases du procès : état, qualité, faculté, cause, action, résultat, but

Réaliser, c'est "rendre réel", "donner la réalité"; effectuer, c'est "rendre effectif", "donner l'effet". Il y a donc entre ces deux mots la différence qui est entre quelque chose d'existant[état] et quelque chose d'agissant[action].

La maturation est l'"ensemble des phénomènes qui rendent [cause] un fruit mûr"; la maturité est le "résultat de tout ce travail.

FACILITÉ DE, FACILITÉ À. Avec de, c'est la "possibilité faculté] qui est laissée de faire une chose sans peine"; avec à, c'est la "disposition [qualité] naturelle qui permet de faire une chose sans peine": pour un prisonnier, que retient un geôlier peu vigilant, facilité de s'échapper; pour un prisonnier hardi, industrieux, entreprenant, facilité à s'échapper.

L'oisiveté est l'"état de celui qui passe son temps à ne rien faire, ou à faire des riens"

VAILLANCE, VALEUR. Ces deux mots ont pour racine *valoir*, et ne diffèrent que par la finale. Ils sont tout à fait synonymes, sauf la légère nuance qui se trouve entre la finale *eur* qui indique une QUALITÉ abstraite, et la finale *ance* qui est participiale et indique l'action.

La *mémoire* est la "FACULTÉ de l'esprit qui retient les choses". Le *souvenir* est le "RÉSULTAT de cette FACULTÉ".

Enseigner, c'est "donner l'enseignement"; instruire, c'est "donner l'instruction". Il y a donc dans enseigner quelque chose qui regarde moins le résultat et davantage les MOYENS[faculté]

POUR, AFIN. Ces deux mots sont synonymes dans le sens où ils signifient qu'on fait une chose en vue d'une autre; mais *pour* marque une vue plus présente; *afin* en marque une plus éloignée [...] *Pour* regarde plus particulièrement "un effet[résultat] qui doit être produit". *Afin* regarde proprement "un but où l'on veut parvenir": *Les filles d'un certain âge font tout ce qu'elles peuvent pour plaire, afin de se procurer un mari*, (Girard). »

Les *règnes* et les *phases* fonctionnent particulièrement bien pour articuler la plupart des marques *sémantiques* de Littré, mais cela ne suffit pas à prouver que le lexicographe en avait un usage conscient puisqu'il n'en parle pas dans sa préface. Le lexicographe avoue cependant que l'approche historique ne fonctionne pas pour certains articles, il a parfois été conduit à adopter un plan selon les constructions²⁸, notamment pour les mots grammaticaux. La linguistique de Littré se dégage de l'évidence cartésienne, de Port-Royal ou de l'Encyclopédie; il recoure à l'expérience en langue : l'usage. Entre à et de, noms abstraits et concrets, verbes d'état ou d'action, la nuance qui suit et comme une synthèse de son système.

ACTE, ACTION. Tous deux donnent l'idée de "quelque chose qui se fait". L'action est la "MANIFESTATION[action] de la puissance qui agit"; l'acte est l'"effet manifesté et le résultat de cette ac-

Janvier 2011 17/24

²⁷ Les termes entre crochets ont été ajouté au texte de Littré pour montrer comment certains méritent d'être ramenés à des marques normalisées.

[«] À. À exprime trois rapports différents : "direction", aller à Paris ; "repos", résider à Paris ; "extraction", prendre à un tas. Quand, partant de ces trois significations fondamentales, on examine les acceptions telles qu'elles se comportent dans le langage, on rencontre une variété extrême de nuances, qui rend très difficile le classement des sens. Un mot aussi petit et aussi employé que à est devenu très indéterminé, de manière à se prêter à une foule d'emplois différents. Comme toute préposition, il exprime un rapport, et ne peut être bien apprécié indépendamment des deux termes qu'il lie, aussi bien l'antécédent que le conséquent. Au lieu de la classification par significations, on peut adopter une classification d'après les deux termes du rapport où à figure, le sens étant aussi bien déterminé, en beaucoup de cas, par le mot qui précède que par le mot qui suit. 1° Entre un substantif et un substantif ou un pronom... 2° Entre un substantif et un pronom... 26° De.... à. DE. Les sens de la préposition de, comme ceux de la préposition à, sont très nombreux et passent par des nuances que l'on saisit mieux en la considérant dans ses constructions » (Dictionnaire)

tion"... Il faut remarquer que le mot *acte* est souvent suivi de la préposition *de*, suivie elle-même d'un NOM ABSTRAIT ou d'un NOM CONCRET, tandis que *action* n'est accompagné que d'une épithète : *Acte de bravoure, de vertu, etc.*) »

Les *règnes* et les *phases* semblent attestés, mais il n'épuisent pas toutes les marques de construction. Par exemple l'opposition *objectif/subjectif*, même si elle n'est pas la plus fréquente, attaque l'hypothèse d'un Littré strictement linguiste. De son aveu même²⁹, la distinction est d'abord philosophique. Doit-elle être conservée comme terme? Peut-elle être ramenée à une opposition de *règnes* ou de *phases*?

Aspect est purement objectif, et vue purement subjectif; c'est-à-dire que dans la vue, ce qui domine c'est l'idée du sujet qui voit; et dans l'aspect, ce qui domine c'est l'idée de l'objet qui est vu.

L'opposition objectif/subjectif pourraient d'abord se confondre avec le moral et le physique, voire, selon plus haut, se perdre dans le figuré et le propre. Littré montre un usage heureusement plus précis. L'objet tient au règne des choses, le sujet est une personne. Le subjectif n'est pas seulement un règne, mais aussi un type de procès propre aux personnes, où un esprit est le sujet actif et passif d'un verbe. Je vois est un acte du sujet vers l'objet, mais aussi un acte de l'objet sur le sujet, je vois signifie autant je regarde, "je tourne les yeux vers une chose", que je perçois, "le reflet d'une chose atteint mes yeux". Voir est d'une certaine manière un verbe aussi bien actif que passif, le sujet est à la fois cause et résultat du procès. Ces distinctions encore spécieuses demandent un examen exhaustif des occurrences d'objectif et subjectif dans le reste du dictionnaire, mais suffisent en tous cas à justifier que ces catégories soient conservées dans un tableau normalisé des marques.

Il reste une dernière construction orpheline, l'autorité.

QUERELLER, GRONDER. On querelle ceux qu'on n'a pas le droit de gronder; on gronde ses amis, ses enfants, ses gens. Gronder suppose une sorte d'Autorité, de supériorité, ou du moins de droit; il faut que celui que l'on gronde soit au moins censé avoir tort. Pour quereller, il suffit d'avoir de l'humeur; on querelle son égal et même son supérieur: On querelle les malheureux pour se dispenser de les plaindre (Vauvenargues). Celui qu'on gronde ne peut répondre que par des excuses; celui que l'on querelle peut quereller à son tour, (Guizot). »

Le droit est un pourvoyeur important de mots, au sens spécial du domaine *juridique*, mais c'est aussi une dimension générale de la langue, par exemple pour des verbes comme *permettre*, *devoir*, *vouloir*... Le trait d'*autorité* modifie l'articulation de certains mots, sans qu'il soit possible de ramener cette marque à un *règne*, ou une *phase*. Une *autorité* tient à la fois de la *personne* (individuelle, collective, voire divine, ou abstraite, tel un principe) comme dans cette expression de Littré « l'usage le permet ». L'*autorité* est aussi un rapport à l'action, qu'elle laisse ou empêche de s'accomplir. Cette marque ne semble pas s'attacher plus aux noms qu'aux verbes, la réduire à une autre serait une perte, elle est conservée.

Ces "marques de construction" sont les plus nombreuses, en nombre de formes et presque en nombre d'occurrences. Sont-elles spécifiques aux nuances, ou généralisées dans le dictionnaire ?

Tableau synthétique des marques

Types	Marques normalisées	Fréquence
figure (378)	métonymie : général (209) / particulier (45), plus (10) / moins (9). métaphore : figuré (57) / propre (42).	général 20 personne 8
construction (375)	règnes : concret (3) – chose (51) – naturel (5) – animal (4) – personne (83) – collectif (5) – abs - trait (8). phases : état (34) – qualité (43) – faculté (5) – cause (6) – action (51) – résultat (29) – but (4). objectif (12) / subjectif (11). autorité (21).	figuré s péjoratif s action s chose s particulier 4

SUBJECTIF. Terme de philosophie. Qui a rapport au sujet. Il se dit, par opposition à objectif, de ce qui se passe dans l'intérieur de l'esprit. (*Dictionnaire*)

Janvier 2011 18/24

domaine (138) registre (95) valeur (81)	commun (34), médecine, droit, technique (utiliser le classement des nuances) élevé (42) – ordinaire (37) – familier (16). péjoratif (54) – neutre (5) – positif (15)	qualité élevé propre ordinaire	43 42 42 37
temps (68)	comique (2), ironie (5). ancien (33) – moderne (32) – nouveau (3).	état commun ancien	34 34 33
morphologie (56)	radical (22), suffixe (18), préfixe (16).	moderne résultat	32 29
norme (26) fréquence (20)	abus (20) – autorisé (1) – conseillé (5). usité (11) – rare (9).	radical autorité abus	22 21 20
		suffixe	18

L'intention de normaliser ce qui serait aujourd'hui des marques d'usage conduit à formaliser l'outillage lexicographique de Littré. Il est de ces auteurs qui tiennent plus qu'ils ne promettent. Non seulement il applique avec rigueur le programme qu'il annonce en préface, une approche diachronique, mais en plus il pratique un système de distinctions synchroniques. L'observation continue des effectifs concernés permet de vérifier que nous n'avons pas « ouvert de fausses fenêtres pour la symétrie » (Pascal) et théorisé dans le vague. Certaines transitions sont moins employées, comme naturel ou animal, ou bien cause et but, mais ces points sont utiles aussi, ils confirment la continuité de leur segment. Ce vocabulaire contrôlé a été reconnu dans les nuances, il pourrait servir à la normalisation de tout le dictionnaire, afin d'enrichir sa typographie, mais aussi pour mieux connaître le métalangage de Littré (ex: figuré, subjectif, autorité...). Certaines classes seront faciles à repérer automatiquement, les têtes de fréquence signalent déjà des expressions comme terme de... pour distinguer les domaines. D'autres mots sont beaucoup plus équivoques, comme physique, pouvant aussi bien se rapporter à un domaine (science physique), à un règne (chose), voire à une figure (propre opposé à un figuré moral). Les nuances ont permis d'établir une hypothèse sur le dictionnaire, invitant à la vérifier.

Exemples et définitions

Les nuances de Littré se présentent comme un texte rédigé avec naturel, ce qui n'empêche pas la rigueur. La terminologie des marques suffit à articuler plusieurs distinctions, mais 55% des nuances n'emploient pas de mots pouvant être ramenés à une marque. Par contre, de nombreuses propositions peuvent correspondre à d'autres composants lexicographiques, notamment les définitions et les exemples, ainsi que quelques citations.

Citations

Les nuances comportent peu de citations, elles proviennent d'abord de synonymistes : Guizot (29), auquel est souvent attribué du texte de Girard, ainsi que Lafaye (20), Girard (15), Roubaud (10), Laveaux (9), Beauzée (7). D'autres lexicographes de l'époque sont convoqués, Legoarant (17), Pougens³⁰ (4)... Les autres citations suivent à peu près la fréquence des auteurs les plus cités dans tout le dictionnaire : Voltaire (8, notamment le *dictionnaire philosophique*), La Fontaine (7), Molière (5), Bossuet (5)...

Un homme *facile* est en général un esprit qui se rend sans peine à la raison, aux remontrances, un cœur qui se laisse fléchir aux prières ; et *faible* est celui qui laisse prendre sur lui trop d'autorité, Voltaire, *dictionnaire philosophique*.

Janvier 2011 19/24

[«] il avait projeté un Trésor des origines de la langue française ; [...] Pour s'y préparer, il avait fait des extraits d'un grand nombre d'auteurs de tous les siècles ; ses dépouillements sont immenses ; ils remplissent près de cent volumes in-folio ; c'est la bibliothèque de l'Institut qui les conserve » (*Préface*)

Athalie, dont Racine dit que l'âme était *incertaine*, n'était pourtant point *irrésolue*; et, quand son esprit était fixé, elle savait se résoudre.

Littré n'a pas suivi le projet annoncé par Beauzée : « Les uns peuvent continuer sur le plan de l'abbé Girard, en assignant les caracteres distinctifs des synonymes avec précision, & en y adaptant des exemples qui en fassent sentir la justesse & qui montrent l'usage qu'il en faut faire. Les autres recueilleront les preuves de fait, que leurs lectures pourront leur présenter dans nos meilleurs écrivains, de la différence qu'il y a entre plusieurs synonymes de notre langue. » Dans le contexte de l'article, le lecteur trouvera déjà de nombreuses citations référencées qui ne concerne pas exclusivement les synonymes.

Indéfini et sans exemple

Les citations sont marginales, par contre le phénomène massif du rappel de la vedette permet d'articuler d'autres éléments lexicographiques. Toutes les nuances (sauf cinq) reprennent en mention les mot décrits. Ces reprises s'insèrent dans un exemple d'emploi, mais aussi, introduisent une proposition définitoire.

Couler, c'est "faire aller comme une eau qui s'écoule"³¹; *glisser*, c'est "faire aller comme sur la glace" *Inculper*, venant de *culpa*, signifie "attribuer, imputer une faute". *Accuser* signifie "mettre en *cause*"

Les cooccurrents les plus fréquents du rappel de la vedette sont : dire, signifier, indiquer, désigner, et surtout le verbe être, dans les locutions : c'est, est un, est une, qui est... Ces marqueurs révèlent un phénomène massif qu'une patiente relecture a permis de baliser : 2124 définitions pour 75% des nuances. Le rappel de la vedette apparaît aussi dans des exemples d'emplois, 1729, 50% des nuances. Au total, 90% des nuances ont au moins un exemple ou une définition, 35% développent les deux.

La nuance intervient en fin d'article du dictionnaire, après la définition principale, après les significations et les citations, si bien qu'exemples et définitions ne seraient pas indispensables. Parmi les 10% de nuances sans définition ni exemple, la moitié comportent une marque qui suffit à montrer la différence, notamment pour les figures d'inclusion, où un mot est le générique de l'autre.

Réussite ne se dit que des petits succès. Succès se dit des grandes choses comme des petites.

Le reste peut tenir d'une marque pas assez fréquente pour être formalisée, ou de gloses que le marquage n'a pas accepté comme définitions, parce qu'elles ne sont pas substituable au défini.

La *conviction* s'adresse exclusivement à l'esprit ; elle l'oblige à confesser, à reconnaître, à adhérer. La *persuasion* s'adresse autant au cœur qu'à l'esprit ; aussi, pour agir, a-t-elle moins besoin de preuves qui ne laissent point d'alternatives

"Ne s'adresser qu'à l'esprit" semble un trait distinctif de la *conviction* sur la *persuasion*, cependant cela ne suffit pas à distinguer la *conviction* du reste du lexique, un *argument* ou un *raisonnement* s'adressent aussi à l'esprit. *Exclusivement* et *autant* sont pris dans une définition partielle, si bien qu'ils ne sont pas distingués comme une marque de métonymie (restriction ou extension de la signification). Le style de la définition universelle reste cependant la référence de Littré, le lexicographe évite le commentaire hors propos, il ne parle pas en son nom propre³².

Janvier 2011 20/24

Les guillemets ne sont pas de Littré.

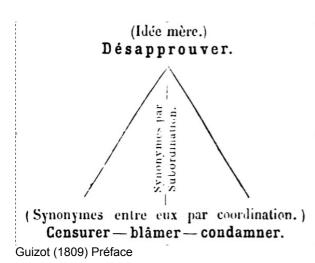
Les occurrences du pronom personnel je tiennent généralement du sujet universel cartésien, notamment dans les exemple, ou en glose d'exemple : « COUTUME, HABITUDE. [...] on dira également : j'ai la coutume ou j'ai l'habitude de prendre du café, avec cette nuance cependant que avoir la coutume exprime seulement le fait que je prends ordinairement du café, tandis que avoir l'habitude exprime qu'un certain besoin s'y joint. »

Plan canonique et arbre aristotélicien

[...] cette ressemblance [...] ne consiste que dans une idée principale, que tous énoncent, mais que chacun diversifie à sa manière par une idée accessoire qui lui constitue un caractère propre & singulier.

Girard (1718), p. 10-11.

Après l'enseignement de Girard et Roubaud, il semblait que le le plan idéal d'une nuance devait être : commencer par une définition commune ; éclaircir chaque mot par son étymologie, une définition et un exemple ; terminer par un exemple contrastif. Or, aucune nuance ne développe le plan complet. Rares sont celles qui comportent l'exemple final³³, ou même une définition commune³⁴. Cette variation du plan n'est probablement pas un accident mais révèle peut-être l'essentiel de la lexicographie de Littré.



Girard annonçait en préface que pour chaque distinction, il commencerait par énoncer l'idée commune. En réalité, il ne suit pas le programme annoncé en préface³⁵, employant d'ailleurs des outils sémantiques qu'il appelle les *occasions*, similaires à la réflexion de Littré sur l'usage. Cependant, Girard n'a pas su penser sa pratique, si bien que ses continuateurs n'ont retenu de lui que sa théorie, négligeant d'imiter et comprendre ce qui passait dans le style. Guizot dans la préface de sa compilation est sans équivoque, il trace le schéma idéal d'une distinction : *une idée mère*, un mot, qui en régit plusieurs autres. La synonymie distinctive avant Littré se pense dans un cadre aristotélicien.

Aristote définit ainsi les synonymes : « On parle de choses synonymes quand un même nom s'applique à plusieurs choses et donne lieu à une définition identique de l'essence de chacune de ces choses. Par exemple, l'être humain et le bœuf sont tous les deux zoon [être vivant] puisque chacun des deux peut se voir appliquer le même nom zoon, et qu'il n'y a alors qu'une seule définition. Car si l'on veut donner de chacun une définition expliquant en quoi c'est un "être vivant", on donnera la même définition. »³6. La clé de ce passage consiste à lire synonyme comme un adjectif qualifiant des choses (plutôt que des mots) qui partagent une définition (ici l'hyperonyme zoon=vivant). Dans son dictionnaire de grec Bailly glose ainsi συνώνυμος : « qui a le même nom. log. noms de choses de genres différents comprises dans une même espèce ». Cet usage chez Aristote est constant, par exemple dans les Topiques. Il oppose la relation de synonymie à l'homonymie, un mode d'argumentation sophistiques consistant à jouer sur un moyen terme équivoque. Soutenir que l'homme et le bœuf sont synonymes semble aujourd'hui un paradoxe, car la distance apparente est grande, mais ces deux mots partagent pourtant bien une « idée principale », et donc seraient aussi synonymes au sens de Girard. La démarche des synonymistes appliquée à la totalité du lexique mènerait nécessairement à la recherche d'un hyperonyme idéal, à un arbre ontologique.

Janvier 2011 21/24

AMANT, AMOUREUX. Il suffit d'aimer pour être amoureux. Il faut témoigner qu'on aime pour être amant. [...] Une femme peut avoir plusieurs amoureux sans inconvénient pour sa réputation, mais non plusieurs amants.

ATTRAITS, APPAS, CHARMES. Ces trois mots expriment les "beautés qui dans une femme saisissent les yeux et les captivent". Les *attraits*, c'est ce "qui attire"; les *appas*, c'est ce "qui amorce"; les *charmes*, c'est ce "qui enchante".

Glatigny (1980): « S'il on examine l'ensemble des articles – et non quelques-uns pris au hasard – on constate d'abord que Girard consacre peu de place à l'explication des idées communes [...] »

Aristote, Catégories, 1b; traduction Marc Baratin et Françoise Desbordes, 1981, dans L'analyse linguistique dans l'antiquité classique.

La synonymie distinctive se sépare cependant d'Aristote en ce qu'elle ne suppose pas que les mots soient seulement des images de leur définition. Le philosophe avait déjà caractérisé la synonymie en jugeant de Prodicos le sophiste³⁷, il lui reproche de produire de la fausse science en cherchant une chose différente pour chaque mot. Ce n'est pas parce que le lexique entretient les mots porc et cochon qu'ils se rapportent à des mammifères différents, ce sont des mots synonymes, "divers pour une même chose", « vocabula synonyma sunt diversa ejusdem rei nomina ». À l'article « synonyme » de l'Encyclopédie³⁸, Beauzée ré-examine cette définition en introduisant la lumière d'un nouvel esprit philosophique. Il cite Cicéron, Girard et du Marsais: « il n'y a point de mots toutà-fait synonymes dans les langues », pour conclure : « De la diversité des points de vue énoncés par les mots synonymes, je conclurois bien plutôt que l'abondance en est pour les philosophes une ressource admirable ». Les synonymes sont des énigmes invitant l'esprit de finesse à distinguer de nouvelles nuances. Si plusieurs mots peuvent coexister pour désigner une même chose, le synonymiste postule cependant qu'ils n'expriment pas la même idée, sinon l'usage ne les aurait pas conservé³⁹. Toutefois, le cadre d'articulation de ces idées reste hiérarchique, aristotélicien, ressemeblance par une idée principale, et différences par des idées accessoires.

Lorsque Littré définit le mot synonyme : « se dit d'un mot qui a, à très peu près, le même sens qu'un autre », il insiste d'abord sur la distance entre les termes, sans supposer nécessairement une articulation hiérarchique de la signification. Il soutient son propos en choisissant par exemple cette citation de Voltaire : « La maxime, qu'il n'y a point de synonymes, veut dire seulement qu'on ne peut se servir, dans toutes les occasions, des mêmes mots » (*Dictionnaire philosophique*), en évitant justement Du Marsais. Littré affirme expressément que la différence des synonymes ne tient pas seulement à leur définition, mais aussi aux circonstances de l'usage qui colore le sens sans modifier pour autant ce que le mot comprend.

L'absence d'un programme pour les nuances semble au départ une imperfection du dictionnaire, elle témoigne plutôt d'une conception, les synonymes ne se distinguent pas tous de la même manière.

Définition de la définition

La définition des mots est une des grandes difficultés de la lexicographie [...] quand il faut expliquer un mot par d'autres mots de la même langue, on est exposé à tomber dans une sorte de cercle vicieux ou explication du même par le même [...] la discussion des synonymes m'a souvent averti de prendre garde aux nuances et de ne pas recevoir comme une véritable explication le renvoi d'un terme à l'autre.

Préface

Littré annonce en préface l'importance qu'il donne à la synonymie distinctive comme exercice préalable à la définition. On peinerait à lui trouver un système, il semble plutôt chercher le trait juste, et si possible, de ne pas charger le dessin en laissant les autres, ce que l'on peut observer en le comparant à une courte définition du *TLF* :

BROUETTE. 1° Petit tombereau à deux roues, aujourd'hui presque toujours à une seule roue et à deux petits brancards qu'on prend à la main. (*Littré*)

BROUETTE. B.1. Véhicule à une roue et à deux brancards servant au transport des matériaux. (TLF)

Selon le *TLF*, la *brouette* appartient au genre des *véhicules*, comme un *camion* : « Gros véhicule automobile utilisé pour le transport des marchandises » ou un *train* : « Ensemble de véhicules (wa-

Janvier 2011 22/24

[«] Prodicus partageait à tort les plaisirs en joie, amusement, contentement; car ce sont là des noms d'une seule et même chose, du plaisir. » *Topiques*, 113a, traduction Barthélémy Saint-Hilaire.

Encyclopédie (vol.15, p. 757, 1764) « SYNONYME » http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl? c.118:79.encyclopedie0110

[«] quand l'usage n'a conservé que l'un de ces termes, & qu'il a rejetté l'autre comme inutile, l'usage, ce prétendu tyran des langues, y opere souvent des merveilles, que l'autorité de tous les souverains ne pourroit jamais y opérer. » Beauzée, Encyclopédie.

gons, bateaux, camions) attachés les uns aux autres pour être tractés ou se suivant à la file ». La nature de la brouette ne devrait pas la limiter au transport des matériaux, elle sert peut aussi servir pour des buches ou de l'herbe coupée. Il manque par ailleurs deux traits que Littré n'oublie pas, c'est *petit*, ça se *prend à la main*. La brouette du *TLF* pourrait très bien qualifier une charrette à brancards pour chevaux. La définition du *Littré* n'est pas hiérarchique, rien ne permet de raccrocher le mot à une classe plus large, la *brouette* n'est pas une espèce de *tombereau*.

Littré ne nie pas la hiérarchie, simplement il ne la suppose pas a priori. Pour les vivants par exemple, où la qualification genre-espèce est efficace : « CHAT. Animal domestique, de l'ordre des carnassiers digitigrades. », il insiste d'abord sur le fait non hiérarchique que le chat est un *animal domestique*. Il s'adresse à ce bon sens qui reconnaît plus vite un visage qu'il ne résout un syllogisme. En disciple de Descartes, il cherche moins la logique, que l'évidence et la clarté. Ces différences se retrouvent jusqu'aux définitions du mot *définition* dans les deux dictionnaires.

DÉFINITION. Analyse sémantique d'un mot par l'indication de son genre prochain et de ses traits spécifiques, et/ou par sa mise en relation avec un ou plusieurs autres mots du discours ou de la langue $(TLF)^{40}$ DÉFINITION. Énonciation des attributs qui distinguent une chose, qui lui appartiennent à l'exclusion de toute autre. (*Littré*)

La définition selon Littré, c'est le propre d'un mot, ce qui le distingue de tous les autres, sans qu'il soit nécessaire de le rattacher à un parent, ou d'énumérer ses enfants⁴¹. La hiérarchie genre/espèce n'est qu'un moyen parmi d'autres pour élargir le cercle définitoire, d'éviter la tautologie de l'auto-référence; mais ce n'est pas le seul pour ouvrir le réseau des mots. En conséquence pour les nuances, il n'est pas toujours nécessaire d'énoncer l'idée principale partagée, il suffit que soit tracé au moins un trait, si possible le juste, qui partage les deux synonymes. Les nuances représentent moins de 1 % du texte du dictionnaire, statistiquement peu représentatives, et pourtant exemplaire de la sémantique de Littré.

Conclusion

Nous ne devons plus croire aux arbres, aux racines ni aux radicelles, nous en avons trop souffert. Toute la culture est fondée sur eux, de la biologie à la linguistique.

Deleuze-Guattari (1980) Mille Plateaux « Introduction : Rhizome »

La synonymie distinctive est un genre de lexicographie agréable à lire, pour aider à s'exprimer. Elle consiste à distinguer les mots, à écarter les significations, pour donner plus d'étendue et d'articulation au lexique. Elle ne dit pas seulement ce que la langue est, mais ce que la langue peut être, pour qui s'applique à ce que les mots ne se confondent pas. C'est un ouvroir d'idées potentielles. Le genre commence au XVIII^e siècle, avec Girard et l'esprit de salon. Littré montre que derrière une curiosité se cache un principe organisateur du dictionnaire en général : assurer à chaque mot une identité, son propre.

Cette édition électronique d'un extrait de *Littré* n'a pas été seulement conçue pour elle-même, mais aussi pour répondre à cette critique de Pierre Larousse :

Reste une question de forme, de simple détail. — Mais c'est ici surtout que l'on peut dire avec Voltaire : « Le superflu, chose si nécessaire » ; nous voulons parler de la disposition typographique. Nous en

Janvier 2011 23/24

⁴⁰ http://www.cnrtl.fr/definition/définition

Le TLF avait pourtant annoncé une autre manière de définir : « La définition classique passe par une crise : au lieu d'être principalement orientée vers l'analyse du contenu du mot, et d'être donc quelque peu encyclopédique, on lui demande maintenant de surtout préciser d'abord ce qui distingue un mot d'un autre par le sens, la nuance affective, l'emploi syntaxique [...] » Paul Imbs, 1965, Les Exigences de la lexicographie moderne : de Littré au Trésor de la langue française dans le "Journal des Savants".

sommes encore à nous demander comment un homme tel que M. Littré, et comment une maison aussi habile que celle qui figure au bas du titre, ont pu condamner le lecteur à un tel imbroglio et négliger à ce point un *accessoire* si *essentiel* dans un livre de *recherches*: presque point d'alinéas; certains paragraphes ont jusqu'à deux, trois, quatre et même cinq cent lignes; les exemples n'ont rien qui les distingue du texte de la définition; les vers revêtent la forme et le caractère de la prose.

Larousse (1866) Grand Dictionnaire universel « Préface », p. 16

Il serait souhaitable qu'un texte électronique du *Littré* distingue les exemples des définitions, non seulement pour le confort du lecteur, mais surtout pour en étudier le lexique et la syntaxe avec des moyens informatiques. Les nuances constituent un échantillon au balisage soigné qui peut devenir un prototype à généraliser.

À plus long terme, la synonymie distinctive donne l'idée d'un dictionnaire à écrire, différentiel, qui ne définirait plus un mot en lui-même, mais qui décrirait uniquement le rapport que des mots entretiennent entre eux. Le lien analogique ne serait plus un accessoire, renvoyé en fin d'article ou de signification comme dans un *Robert*, il constituerait la structure elle-même. Un article deviendrait une suite de relations expliquées. À l'article synonyme, on trouverait un paragraphe synonyme, antonyme, opposé; qui se retrouverait aussi sous antonyme, comme à opposé. L'informatique rend possible la composition collective et la consultation d'un tel réseau. Le public a déjà en ligne de multiples outils gratuits pour l'orthographe, les définitions, les synonymes, les traductions ou les citations. Puisque le nécessaire est maintenant assuré, de nouvelles expériences sont possibles.

Autres lectures

Berlan, Françoise. (1995). « Le statut de l'exemple dans les Synonymes françois de l'abbé Girard. », Langue française, Vol. 106, n°1, Paris : Larousse, pp 76-94.

Glatigny, Michel (1980). Contribution à la préhistoire de l'analyse sémique. Le dictionnaire des synonymes de Guizot (1809). Lille : Bulletin du centre d'analyse du discours de l'université de Lille trois, 4, 181-235.

Rey-Debove, Josette. (1997). « La synonymie ou les échanges de signes comme fondement de la sémantique. », Langages, Vol. 31, n°128, Paris : Larousse, pp. 91-104.

Janvier 2011 24/24